



www.apemu.fr

Association des Professeurs d'Éducation Musicale

Anne-Claire SCEBALT  
Présidente de l'APÉMu  
18 quai des bons enfants  
88 000 ÉPINAL  
[presidente@apemu.fr](mailto:presidente@apemu.fr)



Le 9 septembre 2019,

## Les options artistiques au service du grand oral

### Proposition de l'APÉMu

Version initiale : Le grand oral s'appuie sur la présentation du projet, adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par l'élève

*Proposition : Le grand oral s'appuie sur la présentation du projet, adossé à un ou deux enseignements de spécialité et éventuellement à un enseignement optionnel, enseignements choisis par l'élève.*

#### 1. Préparer **réellement** les élèves aux compétences orales

La question de la préparation aux techniques de l'oral se pose. En effet, comme le rappelle Cyril Delhaye dans son rapport : « Un premier paradoxe apparaît entre l'omniprésence évidente de l'oral et la difficulté persistante à enseigner l'acquisition de sa compétence ». Si tous les enseignements participeront aisément à la construction du projet du point de vue des connaissances et de la méthodologie, bien peu sont en mesure d'accompagner les élèves sur la technique de l'oral tant les compétences mobilisées sont spécifiques.

**Le professeur d'éducation musicale est un spécialiste de la voix et de l'oral.** Les concours de recrutement font une large place à cette compétence. Quotidiennement l'enseignant fait travailler ses élèves sur la respiration, la posture, le placement de la voix, l'intonation. Par les exercices adaptés (échauffement, mise en voix, jeux vocaux, exercices corporels) et par sa connaissance physiologique de la voix, il sait accompagner les élèves dans le développement des compétences orales. Très présente dans les programmes d'éducation musicale du collège, la compétence *échanger, argumenter, débattre* sera fortement mobilisée lors du grand oral et ce, dans les différents moments de l'épreuve. Professeur d'éducation musicale d'enseignements optionnels sont très majoritairement également en collège et leur expertise sur cette compétence sera un atout précieux.

#### **La scène est une école**

Bien peu sont capables de chanter devant d'autres personnes parce que chanter et, dans une autre mesure, parler en public oblige à s'exposer, à sortir de sa zone de confort et pour certains à se mettre en danger. Lors des concerts, des spectacles mais aussi dans le cadre du cours, les élèves sont amenés à chanter seuls ou en petits groupes. Cette situation d'apprentissage donne lieu à un travail sur la gestion du stress, notamment par le travail spécifique de la respiration, du corps et de la voix.

## **L'oral au centre des apprentissages en éducation musicale du collège au lycée**

Certains ont déjà relevé et déploré la densité des programmes pour leur discipline en spécialité, ce qui amène à penser que trop peu de place sera faite à la pratique de l'oral parmi les connaissances et les compétences qui passeront sans doute avant les compétences orales. Or, tout comme un musicien répète et travaille, l'oral implique une pratique régulière. La spécificité des enseignements optionnels artistiques est la forte part laissée à la pratique. Les nouveaux programmes plus encore que les précédents placent les pratiques orales collectives et individuelles au centre du cours d'éducation musicale. L'oral n'est pas un dispositif pédagogique parmi d'autres mais se retrouve au centre de tous les apprentissages et les connaissances.

### **2. Valoriser les enseignements optionnels artistiques**

#### **Enrayer la désaffection des enseignements optionnels suite à la perte des points bonus**

L'inutilité des enseignements optionnels au baccalauréat est malheureusement devenue un argument partagé par les élèves, les parents, les personnels de direction. La baisse des effectifs notamment l'arrêt de nombreux élèves entre la seconde et la 1<sup>ère</sup> mais aussi la suppression d'enseignements optionnels témoignent de cette désaffection. Confier la préparation technique au grand oral à des disciplines dont c'est la spécialité permettrait également de rendre aux enseignements artistiques une place légitime au sein du baccalauréat tout en offrant aux élèves un espace réel de préparation aux compétences orales.

#### **Gérer les flux de renonçants**

Les spécialités artistiques seront parmi celle qui compteront le plus de renonçants (arrêt à l'issue de la 1<sup>ère</sup>) car les élèves choisiront de garder les deux spécialités utiles mais aussi des spécialités qui restent générales pour « ne pas se fermer de portes ». Introduire un enseignement optionnel au sein du grand oral permettrait de construire une passerelle et offrirait aux élèves la possibilité de valoriser leur travail conduit en spécialité en 1<sup>ère</sup> tant du point de vue du contenu que de la technique.

### **3. Enrichir les projets présentés au grand oral**

#### **Ouvrir le champ des possibles**

La réduction à deux spécialités en terminale et la proposition d'un projet autour d'une ou deux spécialités risque de limiter les sujets. Par ailleurs, on sait avec quelle passion et enthousiasme les élèves choisissent les enseignements optionnels artistiques. Même si le grand oral sera bien différent des TPE, l'expérience a montré que beaucoup d'élèves profitaient de l'espace de liberté pour explorer des sujets autour de leurs goûts et leurs passions. Le choix d'ajouter un enseignement optionnel permettrait également de prendre en compte la réalité complexe des savoirs et des connaissances, de sortir d'une dualité et d'enrichir les projets qui devront, *de facto*, sortir des champs disciplinaires, lesquels se mettront au service de l'objet étudié.

#### **Préparer au supérieur**

L'introduction d'un enseignement optionnel artistique au sein du grand oral donnerait une coloration intéressante parce que spécifique au diplôme de l'élève. Cette spécificité d'un profil, les compétences originales, en particulier la créativité, sont des atouts sur le marché du travail même dans des domaines éloignés des arts. La présence d'option artistique permettrait de mettre en valeur des compétences originales tout en conservant des spécialités cohérentes avec l'orientation choisie. Le projet du grand oral, au centre du baccalauréat, pourra également être un indicateur intéressant pour l'enseignement supérieur sur les profils et les aspirations des élèves.